



Pauvreté : derrière la stabilité statistique, une crise sociale qui s'enracine

Les données publiées aujourd'hui par l'INSEE montrent la persistance d'un niveau de pauvreté inacceptable en France, jamais connu depuis plus de 30 ans : 15,4 % de la population, soit 9,8 millions de personnes vivent en France métropolitaine sous le seuil de pauvreté monétaire.

📅 Publié le 9 juillet 2026

👤 De Uniopss

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO NATIONALE



Si les indicateurs de pauvreté apparaissent globalement stables pour l'année 2024, avec toujours plus de 22 % des enfants et 34 % des familles monoparentales en situation de pauvreté, cela ne doit ni masquer l'aggravation de la pauvreté sur la dernière décennie, ni le durcissement des conditions de vie des plus vulnérables, particulièrement ces derniers mois. Il est une réalité malheureusement tenace : celle de millions de personnes qui continuent de subir des privations, des renoncements et une insécurité croissante face aux dépenses essentielles.

Pour le Collectif ALERTE, les chiffres de 2024 doivent donc être replacés dans leur contexte : le ralentissement de l'inflation ainsi que les revalorisations du SMIC, des retraites et des prestations sociales ont permis une légère amélioration du niveau de vie des ménages modestes. La stabilité du taux de pauvreté traduit donc le fonctionnement d'un indicateur relatif. Elle ne signifie pas pour autant que la pauvreté a reculé ni que les personnes concernées sont sorties de la précarité. La pauvreté ne se résume pas, en effet, à un seuil monétaire. Elle se lit dans les privations matérielles et sociales, le surendettement, les renoncements aux soins, les difficultés d'accès à une alimentation digne et choisie, l'isolement, l'absence de logement ou l'impossibilité de faire face aux dépenses contraintes. **Elle se lit aussi dans la situation des plus pauvres parmi les pauvres, dont les conditions de vie continuent de se dégrader.** Les travaux engagés par l'INSEE avec ATD Quart Monde et le Secours Catholique permettront, à partir de 2027, de mieux prendre en compte ces dimensions vécues de la pauvreté.

La pauvreté ne recule pas lorsqu'elle cesse d'augmenter dans les statistiques. Elle recule lorsque les personnes retrouvent un logement, accèdent effectivement à leurs droits, peuvent se soigner, nourrir leur famille dignement et se projeter dans l'avenir. Nous en sommes encore loin. Chaque jour, les associations constatent une aggravation des situations : personnes à la rue exposées à la canicule, absence de solutions d'hébergement adaptées, parcours de soins interrompus, familles confrontées à des arbitrages impossibles, jeunes sans solution ou ménages modestes qui ne parviennent plus à faire face à leurs dépenses essentielles.

La canicule l'a rappelé avec brutalité : les personnes les plus précaires sont aussi les plus exposées aux conséquences du dérèglement climatique. Vivre à la rue, dans un logement indigne, sans accès à l'eau, sans accompagnement ou dans l'isolement transforme chaque épisode climatique extrême en risque vital.

Dans le même temps, les associations de solidarité sont elles-mêmes fragilisées.

Alors que les besoins augmentent, leurs moyens humains et financiers sont aujourd'hui menacés. **Affaiblir les associations, c'est affaiblir l'un des derniers**

remparts contre l'exclusion, qui ne prétendent à aucun monopole mais n'en peuvent plus de pallier les insuffisances et les renoncements des politiques publiques.

Cette publication intervient alors que **le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)** travaille à la définition d'objectifs nationaux de réduction de la pauvreté. Pour le Collectif ALERTE, elle souligne l'urgence de **faire de la lutte contre la pauvreté un objectif politique national**, inscrit dans une trajectoire pluriannuelle et assorti d'indicateurs de suivi. Les chiffres publiés aujourd'hui ne doivent donc pas masquer l'essentiel : la pauvreté reste à un niveau historique inacceptable et continue de s'enraciner. Une stabilité statistique n'est pas une victoire sociale. Elle ne peut servir de prétexte à l'inaction ni à de nouveaux reculs budgétaires.

Le Collectif ALERTE appelle le gouvernement à :

- Faire de l'éradication de la grande pauvreté un objectif politique prioritaire, assorti d'une trajectoire pluriannuelle et d'indicateurs de suivi ;
- Garantir à chacune et chacun un niveau de vie permettant de vivre dignement ;
- Renforcer l'accès et l'effectivité des droits et lutter contre le non-recours ;
- Garantir des moyens suffisants pour une politique ambitieuse de logement, un hébergement d'urgence accessible et inconditionnel, l'accompagnement social, la santé et l'accès à une alimentation ;
- Soutenir les associations de solidarité, en première ligne face à l'aggravation des besoins ;
- Investir dans la prévention de la pauvreté plutôt que dans la seule gestion de ses conséquences ;
- Renforcer la participation des personnes concernées à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques.

La France s'est fixé des objectifs en matière de finances publiques. Elle doit désormais se donner une ambition au moins aussi forte pour faire reculer durablement la pauvreté.

Contacts presse :

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 - vmercadal@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Charlotte Penot - 01 53 36 35 09 - cpenot@uniopss.asso.fr